Il y a quelques années, nous lisions dans un journal les réflexions suivantes :

« En passant, vers dix heures et demie du matin, par la place du Marché-du-Parc c'est-à-dire par la place qui est en contrebas de la Colonne du Congrès, on y est frappé d'un spectacle peut-être honteux, à coup sûr épouvantablement triste. Des hommes, des femmes, des enfants, quelques mendiants en haillons, quelques pauvres écloppés, puis beaucoup, beaucoup d'ouvriers, de gens du peuple, sont là parqués entre les barrières le long de la façade du bâtiment affecté à l'*Asile de Nuit*. Ce sont les pauvres gens qui attendent l'assiette de soupe que leur distribue chaque jour la société : *La Bouchée de Pain*.

» Pourquoi cette expédition de malheureux?

» Pourquoi cette exhibition des affamés?

» Pourquoi ce pilori de la misère?»

Ces réflexions ne peuvent-elles pas s'appliquer aux élèves qui, chaque jour, pendant l'hiver, quittent leurs camarades, s'en vont deux par deux, en un local scolaire ou ailleurs, pour prendre un tiers de litre de soupe ? N'y a-t-il pas là aussi une exhibition de petits malheureux!

Ne croit-on pas que ces œuvres charitables, par suite de leur caractère d'exception, jettent des troubles dans le cœur des pauvres, et qu'elles ravivent, dès l'école, les sentiments de la lutte des classes, déjà si intenses dans notre société ? Nous serions presque tentés de crier à leur immoralité — si elles n'étaient pas le résultat d'un élan de pitié — car elles établissent l'humiliation des pauvrets, qui ne sont pas responsables de l'état de dénûment de leurs ascendants.

***

Nous avons montré ces œuvres insuffisantes dans leur action forcément restreinte, impuissantes à atténuer le paupérisme qui enlève sa vigueur morale à la mission de l'école.

Ces œuvres doivent-elles disparaître ? Aucunement. Nous estimons, au contraire, qu'elles constituent, même dans leur informité et leur insuffisance, l'indice d'une organisation sociale future. Les différentes entreprises privées sont autant d'éléments embryonnaires du grand service public : l'entretien et l'instruction de l'enfance.

Si elles sont un palliatif très anodin à la triste condition dans laquelle se trouvent plongés tant de fils de la classe ouvrière, elles forment une expérimentation caractéristique, démontrant, d'une part, l'impuissance de la charité comme remède ; d'autre part, la nécessité de rechercher un système par lequel protection et justice seront accordées aux faibles.

Le principe bourgeois, la charité, a son histoire. Il a prouvé ce qu'il peut faire et ce qu'il ne peut réaliser : atténuer, oui, mais jamais améliorer profondément. L'assistance publique qui en découle et qui a été organisée sous de multiples formes (crèches, orphelinats, bouchée de pain, hospitalité de nuit, etc.), en quoi a-t-elle vidé le problème de la misère ?

Le principe de la charité ne saurait être une solution efficace de la question sociale, car il consacre l'inégalité en jetant à la face de l'humanité le spectacle de l'antagonisme des classes : l'une qui donne, l'autre qui tend la main.

« Soulager les pauvres est d'un bon cœur sans doute; nous disons plus, intelligemment cultivée, cette tendance conduit à l'amour le plus noble, celui du genre humain mais il est bon de se le rappeler, en venant en aide aux travailleurs, on ne soulage pas le paupérisme, on ne neutralise en rien l'action délétère de ce fléau sur la société. C'est une extirpation radicale qui est devenue nécessaire.

De nouveaux horizons s'ouvrent, entrevus par une pléiade de penseurs, depuis les débuts du siècle, aurores de temps meilleurs, faits de justice et de solidarité. L'évolution sociale démontre d'ailleurs qu'il y a autre chose que la charité et la philanthropie comme remèdes à la situation critique dans laquelle nous nous débattons.

(*à suivre*).

Le Protectionnisme aux Etats-Unis

On se rappelle l'émoi que provoqua dans le monde le vote du bill Mac-Kinley, établissant un régime d'impitoyable protectionnisme aux Etats-Unis.

La secousse fut telle, qu'une réaction suivit immédiatement, en 1894. Les partisans du « laisser faire, laisser passer » crièrent victoire et prétendirent que la restauration de la liberté serait la restauration du bien-être.

Ils avaient compté sans les situations économiques, qui en régime de propriété bourgeoise réclament l'installation des murailles de Chine, pour retarder la ruine complète du capitalisme.

Aussi signale-t-on un nouveau revirement dans la politique économique des Etats-Unis.

La Chambre a adopté, il y a quelques jours, un projet de loi portant augmentation des taxes douanières.

Si le Sénat émet un vote favorable et si le président ratifie, le tarif Mac-Kinley sur les laines se trouverait remis en vigueur, avec réduction toutefois des deux cinquièmes des droits sur les deux premières classes.

Les droits spécifiques du tarif Mac-Kinley sur les lainages seraient intégralement rétablis sur les tapis, mais réduits de deux cinquièmes pour les autres articles et viendraient s'ajouter à la taxe *ad valorem* du tarif actuel.

Toutes les autres taxes du tarif, sauf celles qui s'appliquent aux sucres, seraient majorées de 15 pour cent sans pouvoir néanmoins excéder le taux du tarif Mac-Kinley. Toutefois, les taxes déjà supérieures demeureraient les mêmes.

Les Etats capitalistes sont condamnés à s'asphyxier, pour faire place au collectivisme.

LE MOUVEMENT SOCIAL

International

EN BELGIQUE

Le tirage au sort. — La Princesse Clémentine au Couvent

Nous sommes à l'époque où, en Belgique, s'élèvent, depuis 65 ans, du sein du peuple, les plus violentes protestations ; c'est que fin de ce mois les fils d'ouvriers vont *subir* le tirage au sort où 13.300 d'entr'eux seront choisis comme soldats, et qu'ils s'insurgent toujours de plus en plus contre l'odieuse loi militaire actuellement en vigueur dans ce pays.

Cette loi est bien le reflet de l'état d'âme de la bourgeoisie capitaliste : avide de possession, mais manquant de courage pour défendre elle-même ce qu'elle possède, elle a fait cette loi qui lui permet d'éviter à ses rejetons les fatigues du service militaire, tout en y astreignant, pendant les plus belles années de leur vie, les fils d'ouvriers.

Avec 1.600 francs une fois payés, somme minime pour eux, quoiqu'inabordable pour les fils de prolétaires, les Max Lebauby du pays de Jacques Van Artevelde s'évitent les fatigues du service militaire — et les brutalités de certains gradés.

Aussi, à cette époque, des conférences ont-elles lieu sur tout le territoire, où les propagandistes socialistes traduisent le mécontentement populaire et jettent les germes de la résistance à cette loi inique, qui contraint les ouvriers à défendre, comme soldats, les propriétés de ceux qui les volent comme civils, et les met dans l'horrible perspective de tirer — comme cela s'est produit en 1886 dans le Borinage — sur leurs frères de misère qui par la grève demandent un peu de mieux-être — ou plutôt un peu moins de misère...

Pour l'honneur des soldats belges, disons de suite que les balles qui avaient troué là-bas, à cette époque, les poitrines et les têtes de grévistes sortaient toutes — cela a été constaté depuis — des revolvers des officiers...

***

Il paraît que mademoiselle Clémentine, la fille au royal boiteux qui coûte à la Belgique la modeste somme de quatre millions par an, ne veut plus écouter son papa, qui lui promet toujours de lui procurer un mari, et a pris la résolution d'entrer au couvent.

Belle acquisition pour celui-ci, mais pensez-vous, amis, que la perte soit grande pour nos voisins ?

Non, n'est-ce pas ? Et je crois même que beaucoup d'ouvriers belges ne regrettent qu'une chose : c'est que son royal papa ne suive pas son exemple, en débarrassant la Belgique de sa présence.

Le fait est qu'avec ce qu'il coûte on soulagerait bien des misères !

Peut-être la princesse espère-t-elle voir sur le vif des scènes du genre de celles que Varney a si bien mises en musique ; si oui, même en la prévenant qu'on rencontre rarement des Mousquetaires au Couvent, je ne saurais la blâmer de sa résolution : elle lui éviterait sans doute de jouer un rôle dans l'opérette que le peuple belge prépare, et dans laquelle son papa pourrait bien être le principal acteur.

Cela s'appellera, je crois : *Le Sire-de-Fiche-ton-Camp*.

A moins que Léopold n'aime pas la musique; dans ce cas, le peuple composerait — et jouerait — une tragédie, qu'il intitulerait : *Va-t-en... ou la Fin d'un Généur* !

G. DEVERNAY.

***

EN SUISSE

Une Bourse du Travail. — Bureau de Placement. — Le Travail des Femmes.

Le Conseil cantonal vient récemment de voter la constitution à Genève, et aux frais du canton, d'une Bourse du Travail, devant servir de bureau de placement à l'usage des patrons et des ouvriers.

Le Conseil d'administration est composé de quinze membres, dont quatre nommés par le gouvernement cantonal et les onze autres par les onze sections du Conseil des Prud'hommes à raison de un par section. Les administrateurs doivent être de nationalité suisse.

Une somme de 3.000 francs a été votée pour l'installation et une autre de 7.000 fr. pour le loyer, les frais de bureau et les appointements d'un secrétaire.

Si nous avons tenu à faire connaître la création de la Bourse du Travail de Genève, c'est que c'est la première institution de ce genre qui a été établie dans la Suisse.

Le canton de Soleure vient de nous fournir un intéressant et remarquable exemple de mesure réglementant le travail des ouvrières.

Voici en effet les dispositions de la nouvelle loi protectrice du travail des femmes :

1° Les jeunes filles au-dessous de 14 ans ne doivent pas être employées ni comme ouvrières, ni comme apprenties ;

2° La journée de travail ne doit pas dépasser onze heures, entre six heures du matin et huit heures du soir ;

3° La durée normale du travail pourra être prolongée, mais pas au-delà de deux heures par jour ;

4° Les salaires seront réglés à chaque quatorze jours, en monnaie légale, à moins de convention contraire ;

5° Le repos de nuit sans interruption est fixé à dix heures pour les femmes employées dans les boutiques et magasins, et à huit heures pour les femmes qui travaillent dans les cafés, hôtels, restaurants, etc.

6° Il sera accordé au moins une demi-journée libre par semaine.

Nous ne pouvons qu'approuver les dispositions de la loi du canton de Soleure, qui marquent un pas en avant dans la protection légale de la femme, obligée de travailler pour vivre, mais il nous semble que la journée de travail, fixée à onze heures, et une demi journée par semaine de liberté seulement, accordée à ces ouvrières, ne peuvent être acceptées qu'avec beaucoup de réserves.

Fin des Mormons

Un nouvel Etat Américain. — Près du lac Salé. — Les « Saints des derniers jours »

L'Union américaine compte désormais un Etat de plus. Le Président Cléveland vient de signer la proclamation qui élève au rang d'Etat le territoire confédéré de l'Utah, pays des Mormons.

A dater de ce jour, le drapeau de la grande République américaine portera quarante-cinq étoiles, et son Sénat aura quatre-vingt-dix membres.

Ce qui rend plus intéressant encore le fait dont il s'agit, c'est qu'il consacre définitivement et officiellement la fin des Mormons, en tant que secte religieuse capable de faire des prosélytes.

De même, il est maintenant interdit aux disciples de Brigham Young de pratiquer la polygamie. Ceux qui possèdent plusieurs femmes pourront les conserver, mais à l'avenir un Mormon ne pourra contracter qu'un seul mariage.

C'est seulement depuis 1846 que les Mormons, traversant les Montagnes-Rocheuses pour fuir l'approche de la civilisation américaine, allèrent établir leur domination sur les rives du grand lac Salé.

Leur existence était antérieure. Les premiers Mormons commencèrent à prêcher leur doctrine vers 1820, disant que la fin du monde approchait, qu'il convenait de se purifier, et eux-mêmes se donnèrent le nom de « Saints des derniers jours ».

Les progrès de la secte furent assez sensibles, mais elle dut cependant reculer devant les Américains qui ne voulaient pas de ces polygames au milieu d'eux.

C'est ainsi qu'après des fuites successives, les Mormons se décidèrent à franchir les déserts et les montagnes, et ils fondèrent dans l'Utah une puissance considérable, dans un isolement farouche.

Décidés à ne pas ouvrir leur pays aux « Gentils », ils ne reculèrent devant aucun moyen pour détourner les étrangers de leurs possessions.

Il leur arriva même parfois de massacrer des caravanes entières de malheureux émigrants, à la recherche d'une terre hospitalière.

Néanmoins, la poussée humaine se faisant chaque jour plus forte, il fallut bien laisser les « infidèles » pénétrer dans l'Utah et, peu à peu, les Mormons finirent par se trouver en minorité chez eux.

Dès lors, il était facile de prévoir qu'un jour viendrait où les Etats-Unis parleraient en maîtres et feraient rentrer l'Utah dans la confédération.

Ce jour est venu.

Les mormons, de même que les indiens, passeront prochainement à l'état de souvenir, mais de souvenir étrange et curieux.

Rien n'a pu et ne pourrait retarder leur perte. Les Etats-Unis n'ont différé l'acte final jusqu'à ce moment que pour des considérations religieuses, qui seules empêchèrent, en 1892, le président Harrison de signer la proclamation que vient de publier M. Cleveland.

Encore une fois, la proclamation du président n'a pas d'effet rétroactif, mais la Constitution fédérale interdisant la polygamie au même titre que les autres attentats contre la morale publique, nul Mormon ne pourra désormais satisfaire à la principale prescription de sa religion.

Le mormonisme, mortellement frappé aujourd'hui dans son indépendance, est donc destiné à disparaître complètement avant peu.

DERNIÈRE HEURE

(*Par Service Spécial*)

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Perpignan, 12 janvier.

Les résultats de l'élection législative de la 2e circonscription, en remplacement de M. Brousse, démissionnaire, se répartissent ainsi :

Bourrat, républicain socialiste, 3,920 v.
Loubes, radical, 1,430 v.
Alavail, radical socialiste, 617 v.

Plusieurs communes manquent mais l'élection de Bourrat est assurée.

Les résultats pour l'élection législative de Lisieux sont les suivants :

Lagnel républicain 6747 Elu.
Cheran, progressiste 5679

VOL CONSIDÉRABLE

Lyon, 12 janvier.

Un vol des plus audacieux a été commis hier dans les bureaux de la Société générale, rue du Bât-d'Argent, à l'angle de la rue de la République. Un garçon de recette du Crédit Lyonnais, nommé Mouzon, venait à onze heures livrer des titres. Pendant qu'il causait an employé, un adroit filou enleva dans son portefeuille 30.000 francs de billets de banque et des chèques pour une valeur égale.

RETARD EXPLIQUÉ

Paris, 12 janvier.

De tous côtés, on s'étonne du retard exceptionnel apporté cette année dans la publication des tableaux d'avancement de l'armée de terre, qui étaient jusqu'ici portés à la connaissance des états majors avant le 1er janvier, et l'on se plaint que, de ce fait, d'importantes promotions restent en souffrance.

Nous pouvons rassurer les intéressés et leurs porte-parole : la publication de ces tableaux est proche ; mais, pour la première fois, les travaux et les états de la commission de classement sont l'objet d'une attentive revision que M. Cavaignac a tenu à faire personnellement, afin de remédier à certain favoritisme.

UNE CATASTROPHE

Londres, 12 janvier.

Les dépêches des Etats-Unis donnent des détails sur la catastrophe qui vient de se produire au théâtre de Baltimore.

2,500 personnes avaient pris place dans la salle quand une panique éclata occasionné par un employé qui en cherchant une fuite de gaz a provoqué un jet de flammes.

Les femmes, les enfants ont été écrasés foulés aux pieds.

A l'heure actuelle on compte 23 victimes.

L'AFFAIRE LEBAUDY

Paris, 12 janvier.

M. Georges de Labruyère, publiciste, a été invité à se rendre chez M. Meyer, juge d'instruction. Il a été entendu ce matin. Une perquisition a été opérée à son domicile ce matin par M. Bernard. Après lui avoir fait subir un très long interrogatoire et après en avoir conféré avec le procureur de la République, M. Meyer a mis M. de Labruyère en état d'arrestation.

LES PRINCES ABYSSINS

Berne, 12 janvier.

L'enquête faite à Neuchâtel, à Zurich et dans le Tessin établit que les trois jeunes Abyssins se rendirent en Italie volontairement, après s'être préalalement concertés, sachant bien ce qu'ils faisaient et sans que rien autorise à faire croire qu'ils furent induits en erreur.

On n'est pas fixé sur les mobiles qui ont pu les engager à prendre cette résolution; mais, quels que soient ces motifs, ils échappent à l'appréciation de l'autorité fédérale.

Dans ces circonstances, le Conseil fédéral estime qu'il n'y a pas lieu de donner suite à cette affaire.

LE MÉRITE AGRICOLE

Paris, 12 janvier.

M. Lecocq, agriculteur, distillateur à Ablain-St-Nazaire; M. Lenfant, cultivateur à Lorgies; M. Masson, secrétaire de la société d'agriculture du Pas-de-Calais; M. Vallée, agriculteur à St-Georges (Pas-de-Calais); M. Vasseur, distillateur à Saint-Omer sont nommés chevaliers de mérite agricole.

RÉFORMES MARITIMES

Paris, 12 janvier.

L'émotion grandit parmi les ronds-de-cuir et les officiers *sédentaires* de la marine au ministère de la rue Royale et dans les ports.

M. Lockroy porte peu à peu la pioche dans toutes les vieilles institutions de son département, si favorables aux abus de toutes sortes.

Le décret attendu sur la réorganisation du personnel central réserve de grosses surprises.

Nous croyons savoir qu'il comprend la suppression toute nette de la direction du personnel presque toujours en lutte avec le « bureau des troupes ».

Le bureau des équipages de la flotte sera probablement rattaché à l'état-major général.

Le corps du commissariat, surchargé de sinécuristes, doit s'attendre à d'importantes réductions.

UNE BANDE DE FAUSSAIRES

Munich, 12 janvier.

La police a arrêté une bande de faussaires qui s'occupait surtout de fabriquer de fausses pièces officielles.

La bande se composait de quatre hommes.

La police a saisi de nombreuses pièces.

VOL DE DÉPÊCHES

Auxerre, 12 janvier.

Un sac de dépêches a été dérobé au courrier faisant le service de Sermizelles à Vézelay.

Le voleur est un nommé Mercier, boulanger à Vezelay.

Il a été pris au moment où il brûlait des lettres dans lesquelles il avait trouvé 925 francs.

UN ATTENTAT ANARCHISTE

Berlin, 12 janvier.

Un attentat soi-disant anarchiste a été commis contre le bourgmestre Speichez, dans une commune des environs de Trèves.

On manque de détails.

L'INSURRECTION CUBAINE

Madrid, 12 janvier.

Une dépêche de la Havane annonce que de nouvelles rencontres à l'avantage des Espagnols ont eu lieu dans la province de Pinar-del-Rio. La dépêche ajoute que les bandes de Gomez et de Maceo continuent leur mouvement dans la direction de l'Ouest.

TREMBLEMENT DE TERRE

Coblentz, 12 janvier.

Une forte secousse de tremblement de terre avec grondement souterrain, a été ressentie à Coblentz. Ce phénomène sismique a eu lieu dans la direction de l'est à l'ouest.

Le Rhin ainsi que ses affluents, le Mein, le Neckar et la Moselle commencent à charrier.

AU TRANSVAAL

Prétoria, 12 janvier.

Les simples soldats de la troupe du docteur Jameson sont partis pour la frontière du Natal. Les officiers partiraient prochainement pour être conduits en Angleterre.

Le gouverneur du Natal est arrivé pour conférer avec le gouverneur du Cap.

On a demandé aujourd'hui à la Cour d'autoriser la saisie des biens des 64 personnes compromises dans le soulèvement du Rand.

Les douaniers ont ouvert aujourd'hui un grand coffre-fort, appartenant à un des meneurs actuellement en prison, et qui contenait 100 revolvers et 7,000 cartouches.

M. Bourgeois à Lyon

Lyon, 12 janvier.

M. Léon Bourgeois a reçu ce matin, les autorités et les corps constitués de la ville de Lyon.

Il était assisté de M. Doumer, ministre des finances, et avait à ses côtés M. Rivaux, préfet du Rhône, et MM. Aynard, Genet, Faure, Nasson et Dubief.

A midi a eu lieu à la Bourse de Lyon, le banquet offert au président du conseil, ministre de l'intérieur.

Le maire de Lyon, M. le docteur Gailleton, a prononcé une allocution de bienvenue au chef du gouvernement et l'a remercié d'avoir bien voulu assister à « ce banquet fraternel offert par les cités républicaines ».

M. Bourgeois a pris à son tour la parole ; après avoir remercié la municipalité de son invitation, le président du Conseil a dit l'avoir acceptée, parce qu'il jugeait bon, à la veille de la rentrée des Chambres, de tracer le programme des questions que le gouvernement a l'intention de poser et de résoudre pendant la session qui commence et de délimiter en quelque sorte le terrain de la discussion dans le Parlement.

La Déclaration ministérielle, les actes du Cabinet ont rendu confiance au vieux parti républicain. Les malentendus doivent être dissipés afin de rendre l'action gouvernementale possible et efficace.

Les républicains étaient divisés, découragés, les fonctionnaires étaient hésitants, quelques-uns d'entre eux étaient entraînés à faire de la politique de ralliement.

A l'égard des fonctionnaires, le gouvernement a voulu, se souvenant des services passés, plutôt avertir que frapper ; il espère avoir été compris.

Après avoir rappelé les mesures à prendre contre ce qu'on a appelé le mal d'argent, c'est-à-dire la séparation entre la politique et la finance, le projet de loi sur les incompatibilités, la publicité de l'instruction judiciaire, l'orateur a parlé des questions qui se rattachent au budget de 1897.

Il y a, dit-il, deux budgets, l'un monarchique, l'autre républicain. Il faut que le second soit substitué au premier. Pour y arriver, des économies seront réalisées sur les services publics et des dépenses seront faites dans un but d'amélioration sociale : l'impôt sur le revenu sera établi, non comme un impôt de superposition, mais comme un impôt de remplacement.

Il permettra de supprimer la contribution personnelle et mobilière, ainsi que l'impôt sur les portes et fenêtres. Son tarif sera calculé de telle sorte qu'il soit une compensation aux charges que les contributions indirectes font peser sur les petits.

Par la réforme de l'impôt sur les successions, l'inégalité de la lutte dans la vie deviendra moindre au point de départ. Pendant la lutte, nous allégerons les charges et à l'âge du repos, quand la lutte sera finie, nous assurerons aux travailleurs la sécurité de l'existence par l'application des lois de prévoyance.

Mais le budget ne suffit pas à résoudre toutes les questions ; aussi préparons-nous des projets de loi destinés à développer la solidarité entre les ouvriers et patrons. Nous rendrons la tentative d'arbitrage obligatoire. A la place de l'esprit de défiance *à priori*, nous voulons faire régner l'esprit d'impartialité à l'égard des Syndicats. C'est ainsi que nous retirerons devant le Sénat le projet de loi Trarieux.

Nous voulons qu'entre les associations de main d'œuvre et les associations de capitaux l'état contractuel s'établisse peu à peu et remplace l'état de lutte.

On nous demandera avec qui nous pratiquerons cette politique. Avec qui ? Peu nous importe, ce sera avec ceux qui auront la volonté et le courage de nous suivre dans la voie où nous voulons entrer.

La politique des coteries et des personnes est une triste politique, et les partis sont toujours en retard sur les idées. Outre les monarchistes, il n'y a plus que deux grands partis dans la République : le parti démocratique qui veut aller de l'avant et le parti républicain conservateur. Nous nous efforcerons de faire pénétrer dans l'un comme dans l'autre la confiance que nous avons dans la justesse de nos vues.

Messieurs, après avoir traversé depuis un quart de siècle les épreuves les plus diverses, après avoir couru tous les nobles périls de la liberté, la République est aujourd'hui plus forte, plus certaine du lendemain qu'elle ne l'a jamais été.

Voici textuellement le passage du discours de M. Bourgeois relativement à la politique étrangère :

Messieurs, après avoir traversé depuis un quart de siècle les épreuves les plus diverses, après avoir couru tous les plus nobles périls de la liberté, la République est aujourd'hui plus forte, plus certaine du lendemain qu'elle ne l'a jamais été.

Au dehors elle a poursuivi une politique méthodique et continue sur laquelle les variations inévitables de la vie intérieure n'ont jamais jeté l'incertitude. Elle a su prouver qu'une grande démocratie maîtresse d'elle-même, en pleine possession de toutes les libertés, pouvait avoir, pour ses affaires extérieures, une sûreté dans les vues, une constance dans les sentiments, une méthode dans les actes qui égalaient sa conduite à celle des plus stables Monarchies.

Et cette preuve elle a pu la donner, précisément en restant fidèle au principe de l'esprit républicain. Toute sa politique s'est résumée dans ces trois termes qu'elle considère comme aussi nécessaires dans les rapports entre les nations que dans les rapports entre les hommes ; le maintien de la paix, le développement de la justice et l'inébranlable affirmation du droit. Elle a ainsi vérifié et rendu plus évidente chaque jour la parole célèbre : « La France est le soldat du droit. »

Messieurs, dans son allocution du 1er janvier, en réponse aux vœux du corps diplomatique, M. le président de la République rappelait que la France s'est toujours consacrée aux œuvres de concorde, de liberté et de progrès. Il rappelait que les événements qui ont marqué l'année précédente lui avaient fourni de nombreuses occasions d'attester son invariable attachement aux principes dont s'est toujours inspirée l'action de la République.

C'est par cette fidélité aux principes les plus élevés et les plus nobles que notre pays a pu reprendre parmi les puissances de premier rang sa place légitime, c'est par là que la République est parvenue à assurer à nos intérêts et à nos droits le respect de tous dans le monde, et c'est par là qu'elle a pu donner naturellement à la grande nation qui a formé alliance avec elle les gages d'une inébranlable sécurité.

C'est également ainsi, c'est en restant fidèle à ce que j'appellerai une conduite d'honnête homme, que notre pays, dans l'avenir, poursuivra pacifiquement le développement de son influence et de son action en maintenant non seulement la paix pour lui même, mais en contribuant puissamment, comme il l'a fait récemment encore, à la maintenir entre tous dans l'intérêt supérieur de la civilisation.

Ainsi assurée par la netteté même de ses principes de conduite, contre les entraînements du dedans, et par la force de sa situation militaire, et diplomatique contre les hasards du dehors, la France républicaine peut regarder l'avenir avec confiance et se consacrer avec toute liberté d'esprit à la réforme intérieure de ses institutions et de ses lois.

Nous répondrons, soit par le journal sous la rubrique Petite Correspondance, *soit par lettres particulières, à toutes les demandes de renseignements qui nous sont adressées par nos abonnés.*

FEUILLETON N° 2

LE ROMAN DE JULIENNE

PAR

Max. ROCHAMBEAU

I

— Qu'il soit déjà las, ce n'est point étonnant... Il ne dort pas... Si encore il laissait dormir les autres, mais il marche une partie de la nuit; je suis son voisin... je vais changer de chambre.

— Drôle de bonhomme!

— Oui, gens singuliers!

— Quant à la fille...

— Oh! elle, admirable!

— Oui sa beauté vous frappe. Je n'ai jamais vu un teint ni des yeux pareils. Avec cela charmante, bienveillante, tout à fait exquise.

— Nous ne sommes pas les seuls à le trouver.

— Je le vois bien.

Ces derniers mots étaient pour Gilbert, mais ils n'arrivèrent pas à leur adresse, car M. Vallat, sa fille et lui formaient un petit groupe à part, un peu en arrière du gros des excursionnistes.

On arrivait au Plateau-des-Sources entouré de roches aux fissures jaillissantes; les alpinistes commencèrent à ajuster leur longue-vue. Mlle Vallat ouvrit un coquet album qu'elle n'avait eu garde d'oublier et y jeta en quelques coups de crayon un ravissant croquis de paysage.

Quelques-uns des excursionnistes commençaient à se lasser et cette halte pour eux n'était que nécessaire.

On reprit l'ascension au bout d'un moment. Gilbert Larcher et Mlle Vallat marchaient allégrement, et derrière eux le père ne tirait pas trop la jambe.

La fatigue d'ailleurs ne devait pas aller en augmentant comme on pouvait le croire. On subit une sorte d'entraînement qui dissipe peu à peu les premières lassitudes. Et lorsqu'on arriva aux fourches du Pic Gris, tous les voyageurs, à peu d'exceptions près se sentaient volontiers disposés à continuer l'ascension.

Une petite auberge se trouve là, bâtie sur une large roche plate comme le nid d'un aigle. Une aire assez vaste s'étendait au devant de la porte. C'était — comme les alpinistes les plus exercés se le disaient entre eux — la station où l'on devait prendre des forces, car de plus rudes chemins des sentiers périlleux partaient de là pour les sommets; et c'est de cet endroit que l'on pouvait vraiment se flatter d'avoir tenté l'ascension jusqu'ici assez facile et qui n'était comme disait le guide-chef qu'un jeu de *bambino*.

On s'arrêta peu; tout le monde était impatient de s'engager par les sentes rocheuses pour y goûter le vertige du péril et satisfaire sa soif d'émotion.

On n'avait pas eu tort d'avertir les novices, car on touchait aux endroits où la montagne prend des aspects plus imposants.

Jusqu'ici on avait eu surtout à admirer les jeux du soleil dans la pourpre des nuages qu'ils zébraient de lueurs d'un jaune d'ocre. Le passage à travers les premières couches de vapeurs qui voilent les vallées n'avait fait que rafraîchir les cerveaux. L'impression maintenant était bien différente... Il fallait marcher par des sortes de gradins, brusquement coupés de larges crevasses, de tranchées naturelles où l'eau de la fonte des neiges s'engouffrait avec bruit.

Il fallait contourner, en allant en zig-zag, des roches anfractueuses; et tout à coup, comme des mâchoires ouvertes, les gouffres et les fondrières absorbaient avec bruit l'eau tombant en cascatelles. Ce n'était plus seulement des sentiers à pic, mais bien des précipices, et tout autour une végétation rare et basse, de larges places entièrement dénudées.

Le froid vous saisissait et le vent agitait par intervalle vivement le collet des manteaux.

Au-dessous de soi une masse grise de vapeurs et de nuées. La plupart des touristes soufflaient et haletaient.

Gilbert Larcher veillait avec sollicitude sur Julienne et derrière eux le père ne perdait point un de ses pas, l'œil animé comme un chien aux aguets prêt à donner au moindre péril.

Mais Julienne ne semblait pas avoir conscience du danger; malgré les heurts d'un rude et cahotant chemin, tout l'enivrait : l'air vif qui battait son front et avivait ses joues, les paroles que lui adressait Gilbert l'impression de cette nature pleine et comme enflée du bruit des torrents la douceur des vallées fondues là-bas sous un grand voile et même l'apreté de la route, mais surtout ce bras sur lequel elle s'appuyait parfois, cette main qui lui était tendue pour l'aider et qui lui donnait confiance...

Peut-être aimait-elle déjà Gilbert au fond du cœur.

Elle répondait à tout ce qu'il lui disait avec une exaltation naïve et pourtant parfois elle semblait se reprendre, puis elle oubliait... Quoi ! Un souvenir une réserve qui se dressait dans son esprit ! Elle s'abandonnait au plaisir d'échanger des riens avec cet étranger qui lui plaisait.

Son rêve allait plus loin sans doute que les paroles de Gilbert Larcher ; comme un peu perdue dans un songe, elle posait sans voir ses pieds délicats sur des pierres qui la faisaient vaciller.

— Prends garde ! lui dit brusquement M. Vallat.

Elle s'arrêta tout à coup à cette voix comme si elle venait de se heurter à l'un ce ces angles de la réalité qui mettent en pièces les plus douces promesses du cœur

II

Cette voix de M. Vallat, si tendre qu'elle se fut faite et si affectueuse dans son appel, avait arrêté brusquement le rêve de Julienne. Elle se retourna presque honteuse de s'être abandonnée aux flatteries d'un avenir qui devait lui être interdit.

Elle regarda son père; et comme si elle se disait à elle même :

— Non, je ne dois pas. Il ne faut pas y songer; je glisse dans un amour qui m'est défendu...

Elle se reprit.

Et doucement, en soupirant un peu, elle s'éloigna de Gilbert.

En lui disant : « Prends garde ! », le père n'avait point entendu faire une allusion à la confiance qu'elle montrait à M. Larcher, il ne voulait point l'avertir du danger qu'elle pouvait courir en l'écoutant avec trop de complaisance, mais simplement la prévenir des dangers matériels que l'on courait à cet endroit du chemin. Il suffisait d'un faux pas pour être précipité dans une de ces fondrières et M. Vallat avait simplement, dans cette alerte, exagéré son inquiétude; mais elle-même, tout à coup, en se retournant vers son père, elle s'était souvenu...

Cependant, pour adoucir la brusquerie de son mouvement quand elle s'était éloignée de Gilbert elle lui sourit ; et comme si elle avait besoin d'une contenance, elle s'arrêta, tira son album et se mit à crayonner le profil heurté d'une grosse roche qui, se dressant à quelque distance, affectait une forme presque humaine.

On eut dit un géant enfoui dans la terre jusqu'aux épaules et levant le front contre le ciel avec défi. Des grammens figuraient sa barbe inculte.

Lorsque Mlle Vallat eut esquissé en quelques traits ce roc aux singulières proportions, cette sorte de grimace de la pierre, elle déchira la page de son album pour la donner en souvenir à Gilbert ; elle voulait ainsi racheter l'ennui et la déception qu'avait pu lui causer un changement d'attitude.... Gilbert était devant elle, un peu confus n'osant plus lui offrir son aide.

Elle, souriante, tenait à la main ce feuillet d'album, mais malgré le sourire du visage, elle tremblait un peu. Un coup de vent lui arracha le papier des mains.

Elle veut le reprendre, il s'est arrêté dans une anfractuosité de rochers. Elle pousse tout à coup un cri terrible Chancelante, les mains battant l'air, elle a glissé sur les caillous roulants jusqu'au bord de la fondrière.

Elle roule, tombe, essaye de se retenir et disparaît.

(*A suivre*).